

L'autorité de régulation souhaite mieux contrôler les fonds alternatifs



Surveillance La Finma pourrait soumettre à son regard tous les hedge funds dont les gérants sont installés en Suisse, suivant une recommandation internationale

Paul Volcker, président du G30, groupe de sommités de l'économie.

Bloomberg

Yves Genier

L'élection de Barack Obama à la Maison-Blanche déploie déjà ses effets sur la réglementation financière en Suisse. L'autorité de surveillance helvétique, la Finma (qui a succédé à la Commission fédérale des banques au 1er janvier), a déjà pris en compte l'une des recommandations exprimées par le G30. Ce comité de sages des marchés financiers placé sous la présidence de l'ancien gouverneur de la Fed Paul Volcker avait été mandaté en novembre dernier par le nouveau président américain pour réfléchir à une réforme de la surveillance des marchés.

La recommandation en question stipule de soumettre les fonds alternatifs à l'autorité de surveillance du pays de résidence du gérant. Elle marque une rupture radicale par rapport au régime actuellement appliqué sur les places financières, celui d'une régulation par l'autorité de surveillance du pays (ou du territoire) dans lequel la structure juridique du fonds est domiciliée.

Cela signifie qu'un hedge fund géré depuis Londres ou New York, mais domicilié aux îles Vierges britanniques ou aux îles Caïmans – soit la très grande majorité de ces structures – obéit aux normes prudentielles de ces paradis fiscaux offshore et non pas à la Financial Services Authority britannique ou à la Securities and Exchange Commission (SEC) américaine. Le modèle est évidemment identique pour la centaine de gérants de hedge funds établis en Suisse, mais dont les fonds sont domiciliés ailleurs: la Finma n'a – à quelques exceptions près – pas son mot à dire sur le régime d'autorisations, le style de gestion ou le périmètre de vente. Tout ce qu'elle peut faire est de ne pas autoriser de tels fonds à la vente au public en Suisse, interdiction dont les gérants se moquent vu que leurs clients se recrutent exclusivement auprès de professionnels ou de privés ultra-riches, pour lesquels une autorisation n'est pas nécessaire.

«Discussions»

«Nous sommes en train de mener des discussions au sein du Comité de pilotage Dialogue place financière (Codifi) en vue d'implémenter cette obligation tout en rendant notre place plus attractive», indique Tobias Lux, porte-parole de la Finma.

La source de cette réflexion se trouve dans le rapport final publié par le G30 le 15 janvier sous le titre «Réforme financière – Un cadre pour la stabilité financière». Rédigé en quelques semaines, il risque d'influencer fortement les travaux en cours au sein du Forum de la stabilité financière (FSF), lesquels seront discutés le 2 avril prochain par le G20 (groupe des 20 pays les plus puissants économiquement de la planète) lors de sa prochaine réunion à Londres. Le G30 est en effet constitué de sommités de l'économie comme le Prix Nobel Paul Krugman, de gouverneurs de banque centrale comme Jean-Claude Trichet de la BCE, de personnages proches du pouvoir politique comme Lawrence Summers, principal conseiller économique de Barack Obama. La Suisse y est représentée par Philipp Hildebrand, numéro deux de la Banque nationale.

«Nos discussions sont néanmoins au stade théorique», avertit cependant Tobias Lux, de la Finma. Tant que les idées en restent au stade des recommandations de groupes d'experts, les Etats ne sont pas tenus de s'y conformer. Celui qui franchirait le pas avant les autres verrait sa compétitivité entamée en raison d'une surveillance plus sévère qu'ailleurs.

Si elle était amenée à surveiller les gérants de hedge funds de façon systématique, la Finma devrait selon toute vraisemblance renforcer ses compétences et acquérir un savoir-faire encore rare chez elle. Pour l'heure, seule une petite poignée de gérants se soumettent volontairement à ses contrôles.